

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 21 novembre 2012

sous la Présidence de Madame Muriel THALMANN

Motion de l'Union Pulliérane « Prévention de la criminalité avec le concept Police-Population »

Le Conseil communal de Pully

entendu la motion de l'Union Pulliérane «Prévention de la criminalité avec le concept Police-Population »

décide

de classer cette motion sans suite.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

La secrétaire



Muriel THALMANN



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 22 novembre 2012